

## Département du Gard



1, allée Pierre Louis Loasil  
30400 Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 18  
Nombre de conseillers présents : 15  
Nombre de procurations : 1

Date de convocation : 15/06/2026

Secrétaire de séance : Marilyne KRIZ-BELLON

### EXTRAIT N° 37/2026

Du Registre des délibérations du Conseil du Syndical Intercommunal pour le Développement Social des CAntons de Villeneuve lez Avignon et Roquemaure

#### Séance du Mardi 23 juin 2026

à 18h00, le Conseil du Syndical Intercommunal pour le Développement Social des CAntons de Villeneuve Lez Avignon et Roquemaure, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Véronique SEILER.

#### Présents :

Fabrice ANSELIN, Jean-Philippe ALTAYRAC, Marceline BRUN, Patrick CARRY, Emilie CHAMBE, Catherine CHAUVIN, Marc-Edouard COUSTON, Aline GINER, Emilie JAYET, Marilyne KRIZ-BELLON, Didier OLIVERA, Farès ORCET, Véronique SEILER, Jacqueline TOURANCHE, Marie-Pierre VASELLI, Nathalie XOLIN

#### Excusés ayant donné procuration :

Capucine FROC ayant donné procuration à Véronique SEILER

#### Absents :

Frédéric ARTHUR

#### Délibération N° 37/2026

Rapporteur : Véronique SEILER

Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 généralisant le Compte Financier Unique (CFU) au plus tard sur l'exercice 2026 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L2121-14 ;

Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget 2025 du SIDSCAVAR ;

Vu son rapport de présentation ;

En vertu de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil syndical doit procéder à l'élection d'un Président de séance pour la séance où le compte financier unique est débattu.

Après le vote, Madame Véronique SEILER est élue Présidente de séance pour le vote du compte financier unique 2025. Le Président du SIDSCAVAR se retire au moment du vote de la présente délibération.

En application des dispositions de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque le compte financier unique est débattu, le Président ne peut pas prendre part au vote. Ainsi, dans ce cadre, le Président quitte la séance et le conseil syndical siège sous la présidence de Madame

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

Considérant que le CFU présente une information enrichie grâce au rapprochement, au sein d'un seul document, de données d'exécution budgétaires et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du SIDSCAVAR ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant la présence de restes à réaliser 2025 en dépenses d'investissement de 66 453,98 € ;

Considérant les éléments susvisés ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, Monsieur le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget du SIDSCAVAR,

- **ARRETE** le Compte Financier Unique 2025 du budget du SIDSCAVAR comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CUMUL DES 2 SECTIONS	
	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit
OPERATIONS DE L'EXERCICE 2025	9 889 066,38 €	9 510 805,06 €	822 396,77 €	1 029 152,98 €	10 711 463,15 €	10 539 958,04 €
RESULTATS DE L'EXERCICE 2025	378 261,32 €			206 756,21 €	171 505,11 €	
RESULTATS REPORTES 2024	3 087 943,22 €		609 889,35 €		3 697 832,57 €	
RESULTATS DE CLOTURE 2025	<b>3 466 204,54 €</b>		<b>403 133,14 €</b>		<b>3 869 337,68 €</b>	

- **AUTORISE** Madame la Présidente de séance à signer la présente délibération.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier et notamment le compte financier unique 2025.

Votants : 16  
 Pour : 16  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

**ADOPTE**

Fait et délibéré, les jour, an et mois susdits .....

Et ont signé au registre les membres présents .....

Pour expédition conforme, à Villeneuve lez Avignon, le lundi 29 juin 2026.

La secrétaire de séance,

**Marilyne KRIZ-BELLON**



La Présidente,

**Véronique SEILER**

